

indiquer les moyens de s'en garantir, nous déclarons & publions, en vertu des présentes, que toutes les Communautés, Bourgs & Villes, situées le long du Rhin, qui nous enverront des Députés, pour payer la contribution de 30. florins d'Empire, que nous leur imposons pour chaque maison & métairie, situées dans l'Alsace, seront traités amiablement & maintenus dans la plaine & paisible possession de leurs biens & effets; au lieu que ceux qui ne s'y conformeront pas, éprouveront toutes les rigueurs de la guerre, & s'exposeront, eux, leurs maisons & leurs effets, à être détruits par le fer & par le feu &c.

Ayant fait mention le mois passé du Manifeste que le Général Mentzel fit répandre dans la Lorraine & les Evêchés, on a cru devoir aussi en faire autant de celui-ci, & terminer par là le récit succinct que nous donnons de ce que les trois Armées nous montroient d'intéressant.

S U I S S E.

Dans une conjoncture telle qu'est pour ce Pays le voisinage de deux puissantes Armées, le Louable Corps Helvetique, s'est déterminé à tenir à Bâle une Diète générale, dans laquelle il a été délibéré sur le salut des Cantons, & pris un résultat dont nous avons jugé à propos de rapporter la teneur : Elle est telle qu'on pouvoit se le persuader, & porte : « Qu'après avoir » réfléchi mûrement sur les mesures à prendre » dans cette conjoncture si périlleuse, tant pour » la conservation de la chere Patrie, que sur la » conduite que les Louables Cantons devroient » tenir, au cas que les Puissances en guerre » approchassent plus près de leurs frontieres, » & qu'il y eut lieu d'y craindre quelque irrup- » tion, il a été jugé convenable que les Can- » tons

XII:
Résultat
d'une Diète
te à Bâle.